CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Case FRC 3356

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

EXTRAIT du regiſtre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 9 fructidor, l'an 7e de la République françaiſe, une et indiviſible.

LE Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Conſtitution, arrête qu'il ſera fait au Conſeil des Anciens un meſſage dont la teneur ſuit :

Le Directoire exécutif au Conſeil des Anciens.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LE général Joubert vient d'être enlevé à la patrie. Le général Suchet, chef de l'état-major-général, qui nous tranſmet cette douloureuſe nouvelle, s'exprime en ces termes :

26 VIII 99

« Après avoir, dès le premier jour de son arrivée, » reconnu la position des troupes, et réglé les dispo- » sitions, le général Joubert s'est déterminé à tenter » un effort vigoureux pour débloquer Tortone et faire » entrer l'armée dans la plaine ; il avoit fortement et » amicalement invité le général Moreau de ne point » le quitter sans l'avoir aidé à combattre et à vaincre. » Le général Moreau s'empressa de répondre à cette » confiance par un dévouement également généreux.

» Le général Joubert, à la tête d'une partie de » l'armée formant l'aîle gauche, s'est porté de Savone » par les montagnes du Montferrat et la vallée d'Acqui, » vers Capriata et Novi, tandis que le général Saint- » Cyr, qui commandoit la droite, débouchoit par la » Bocheta pour se joindre au même point. Le général » Moreau et le général Dessolles marchoient avec cette » colonne ; quelques reconnoissances et des combats » assez vifs précédèrent, les 26 et 27, la bataille qui » devoit avoir lieu entre les deux armées toutes réunies » en présence. Le 27 au soir arriva au camp ennemi » la plus grande partie des troupes autrichiennes oc- » cupées jusqu'alors au blocus de Mantoue, si préma- » turément rendu ; ainsi donc, dans un moment dé- » cisif, l'armée Austro-Russe acquit une supériorité de » forces qui ne permettoit plus d'attaquer.

» Le 28, dès la pointe du jour, a commencé la » bataille de Novi ; l'ennemi a attaqué en force et » avec impétuosité notre gauche ; l'affaire s'engageoit » à peine lorsque le général Joubert s'est précipité pour » animer de sa présence une charge à la baïonnette. » Il guidoit nos soldats, à cheval au milieu des officiers » de son état-major, criant *en avant, en avant ! ! !* » lorsqu'une balle l'a frappé au flanc droit et a pé- » nétré jusqu'au cœur. Il est tombé faisant signe de » la main, et criant encore, *marchez toujours ! ! !* Il a

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

» survécu à peine d'un instant. On a continué à se battre » jusqu'au soir ; à six heures du matin il avoit cessé » de vivre. Le général Moreau commandoit, se livroit » au danger, avoit un cheval tué sous lui, une balle » perçoit ses habits, effleuroit son flanc gauche, et » les cris des soldats ne pouvoient le retenir. »

Ainsi a péri, à la fleur de son âge, au commencement de la première bataille, dès son entrée dans la plus brillante carrière, ce jeune général, l'espoir et le soutien de la patrie, qui avoit mérité la gloire et obtenu déja une réputation si bien acquise par son courage et ses vertus. La France, l'Italie font en lui une perte ; elle sera sentie par tous les amis de la liberté.

Le général Moreau, dans sa dépêche, termine sa lettre par le paragraphe suivant :

« Nos troupes ont fait des prodiges de valeur ; l'ar- » tillerie a fait merveille : le corps russe a été écrasé ; » il a tenté quatre attaques, il a été constamment » repoussé. Le corps du général ennemi Kray, chargé » de l'attaque de la gauche, étoit presque hors de » combat à trois heures ; tout, enfin, devoit nous » promettre un heureux succès.

» Les généraux Saint-Cyr, Perignon, Grouchy se » sont particulièrement distingués. J'ai peut-être tort » de vous en citer quelques-uns ; tous ont fait leur » devoir : il en est peu qui n'aient été blessés ou leurs » chevaux. J'ai été parfaitement secondé par les géné- » raux Suchet et Dessolles. Le général Partonneaux a » été fait prisonnier ; mais le général ennemi Lusignan » a été également pris, blessé dans la charge ; je l'ai » rendu à l'ennemi, à charge d'échange. »

Que ceux qui se sont souvent écriés que les individus ne sont rien dans la République, apprennent toute la grandeur de la perte : le Directoire l'a vive-

ment sentie ; il ne balance pas à vous l'annoncer, parce qu'il sent plus vivement encore avec vous-mêmes combien sont grands les moyens de la Nation. L'armée toute entière a prononcé le sentiment que le Directoire vous exprime ; les conscrits volent en armes pour venger Joubert : quel est celui de nous qui ne porteroit envie à sa mort ?

Le corps de ce digne et brave général est accompagné par ses aides-de-camp, compagnons de sa gloire : on a ordonné qu'il fût embaumé et transporté en France avec un soin religieux ; le Corps législatif s'empressera sans doute de rendre à ce jeune héros les honneurs qui lui sont dûs.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, SIEYES.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général, *signé*, LAGARDE.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR SAVARY,

Dans la séance du 9 Fructidor an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

La République vient de perdre un de ses plus zélés défenseurs, un de ces hommes dont le génie sembloit commander à la victoire : Joubert a péri dans les combats. Tel fut aussi le sort des Dugommier, des Marceau, et de tant d'autres généreux guerriers dont les noms sont conservés dans les pages de la guerre de la liberté. Cette perte est un nouveau jour de deuil pour la patrie : Joubert rentroit dans cette carrière qu'il avoit déja si glorieusement parcourue ; il alloit marquer ses pas par de nouveaux triomphes ; il alloit reconquérir aux peuples de l'Italie la liberté dont il n'ont joui qu'un instant. Appelé par le vœu d'une armée qu'il condisit tant de fois à la victoire ; secondé par les talens de ce général non moins célèbre, dont la présence sut arrêter la marche des ennemis triomphans par l'ineptie ou la perfidie de Schérer ; fort de la confiance de tous les républicains, la gloire de Bonaparte se dérouloit toute entière à ses yeux. Quel exemple à suivre ! . . . . . Joubert étoit capable d'opérer les mêmes prodiges.

Pourquoi faut-il, mes collègues, que nous ayons dans cet instant à regretter sa perte! ô combien de souvenirs se rattachent à ce fatal événement!...... Mais je ne veux point r'ouvrir les plaies de la patrie; je ne retracerai point à votre pensée toutes les fautes, toutes les erreurs, tous les crimes qui conduisirent la République sur le bord de l'abîme: oublions le passé pour ne plus songer qu'à l'avenir; loin de nous les défiances, les soupçons; que tous les républicains soient unis dans leurs efforts pour sauver la patrie, comme ils sont unis dans leurs sentimens pour la mémoire du héros qui vient de terminer sa carrière.

Non, le génie des Hoche, des Marceau, des Dugommier, des Joubert ne périt point; il échauffe encore ces guerriers qui furent témoins de leur gloire; il rappelle aux armées qu'elles ont à venger une victime de plus.

Roberjot, Bonnier, et vous tous généreux guerriers morts dans les combats pour la cause sacrée de la liberté, oui, vous serez vengés! J'en jure ici par le courage de nos armées; j'en jure par vous, représentans du peuple, par tous ceux à qui la patrie est chère; oui, la République triomphera de ses ennemis!.....

A PARIS, DE LIMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor an 7.